

À la suite de l'entrée en vigueur de l'ALÉ le 1^{er} janvier 1989, les entreprises implantées au Canada ont accru leur part du marché combiné canado-américain. Les flux commerciaux entre les deux pays continuent à augmenter. Le libre-échange a aussi alimenté les flux nets d'investissement direct étranger au Canada.

«Nous tenons compte plus que jamais du Canada dans la planification de nos activités à venir de fabrication. Le libre-échange nous permet maintenant d'investir sans risque au Canada.»

James Leto, président
AT&T Canada

UNE INFRASTRUCTURE DÉVELOPPÉE ET EFFICACE

La géographie du pays et les caractéristiques démographiques de sa population ont obligé le Canada à se doter d'une infrastructure de communication et de transport efficace et poussée. Les investissements massifs que le pays a réalisés dans les technologies de la fibre optique et de la transmission des données à haute vitesse, combinés à l'ouverture à la concurrence du marché des appels interurbains, vont lui permettre de conserver des coûts concurrentiels. Tous les volets du système de transport du Canada, c'est-à-dire routier, ferroviaire, aérien et maritime, constituent l'épine dorsale de son secteur industriel.

DES SERVICES D'AFFAIRES DE CLASSE INTERNATIONALE

Le secteur canadien des services aux entreprises a pris une expansion considérable depuis 20 ans et répond maintenant aux besoins particuliers des investisseurs étrangers. Les banques canadiennes sont parmi les plus importantes en Amérique du Nord et ont toutes des bureaux aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe et en Asie. Les sociétés de fiducie, les firmes de courtage, d'analyse en investissement, les compagnies d'assurance, les entreprises de capital de risque et les autres établissements financiers offrent des services financiers additionnels. Les bourses de Toronto, de Montréal et de Vancouver permettent de faire des transactions sur les titres de sociétés étrangères.

Les investisseurs étrangers qui préfèrent traiter avec les établissements financiers de leur pays d'origine vont constater qu'un grand nombre des plus grandes banques internationales, des courtiers en placement et des compagnies d'assurance ont des bureaux au Canada.

Nos compagnies d'assurance, nos agences de publicité, nos cabinets de comptables et d'avocats et nos firmes d'experts-conseils actifs à l'étranger offrent également des services professionnels de première qualité. Quant au savoir-faire des entreprises canadiennes d'ingénierie et d'architecture, il est reconnu dans le monde entier.

UN CADRE JURIDIQUE MOINS PROPICE AUX LITIGES

Peut-être est-ce dû à ses racines européennes, mais le cadre juridique du Canada est moins propice aux litiges que celui des États-Unis. Les Canadiens préfèrent négocier des compromis plutôt que de poursuivre devant les tribunaux pour obtenir des réparations. Tout est fait pour satisfaire le besoin de certitude et de cohérence du milieu des affaires. Dans les cas de dommage à l'environnement ou de défaut d'un produit, les amendes fixées par les tribunaux canadiens sont généralement moins élevées qu'aux États-Unis et sont fixées plus rapidement.

DES COMPÉTENCES INTERNATIONALES

Le Canada est une terre d'immigration. Les employeurs y trouveront un bassin d'employés et de gestionnaires expérimentés, qui ont l'avantage de parler couramment des langues étrangères, de connaître les cultures et les pratiques commerciales internationales et de disposer d'un réseau de relations d'affaires sur les principaux marchés asiatiques, européens et américains. Le Canada constitue également un pont entre l'Amérique du Nord et l'Europe étant donné que sa législation et ses usages dans le domaine des affaires relèvent d'un mélange des cultures américaines et européennes.